

L' 4 eud' Déchaimbe.

Le 4 de Décembre.

Y a à ch'theure pus d'tros s'moines, no maîte, j'avo été à mon ch'cousin Flippe, pou li rinte s'visite que j'vos ai acontée. Ch'é bon : v'là que j'buque¹ à s'n'huis, aine fos, deux fos, tros fos : bah ! ouaite ! chel porte alle m'fait toudi visaige d'blainc bos. Pou lors, j'saque² ch'loquet mi-même et m'v'là dains chel salle. Queu ch'é que j'reluque³ ? Ch' cousin Flippe kil éto quasimaint kéu ain chincope. – A ch'theure ! que j'li dis, ch'cousin, que qu'ch'é qu'vos avêtes à troner ainsain les fieffes ? – Ah ! ch'cousin, ki m'répond, vétiez chou kil est marqué d'zu chel feuille ! Nos l'avote' aincore ain cop récapé biel ! – I volo parler ch'l'homme d'chel conspiration de ch'tiau Louis Bonaparte kil a assayé d'faire comme ch'graind. – Ch'é vrai poucha, que j'li dis à ch'cousin Flippe : aincore aine mioche no pove magister Chrisostôme Magnificat i n'aro pu eu à kainter sain domine salvum fac regeme nostrum ludovicum philippum qu'cha l'a quasimaint étrané⁴ à forche qu'ch'é long et méchaint à kainter. – Chéti point ain sort, « ki bougonne ch'cousin Flippe : « i n'a mi pu ain ki joque⁵ à s'plache ! drochi⁶ n'ain v'là ki kaintent vive Napoléon II ! drolà⁷, v'là l'z'autes ki gueulent : vive l'république : et chés brave'é geains i n'peuvent mi pus faire aine goutte d'bon saing ! – Ch'est jusse ! ch'cousin, que j'li ramoutre, vos avêtes déloïé⁸ ch'taur⁹ ; quaind qu'vos li arez r'abouclé sain loïen, i s'fra pu tard ki n'é. – Bah ! ki m'fait ain r'chignaint : vos êtes toudi après chel révolution d'Julète. Ejou⁹ s'faut si qu'nos véons⁹ chou ki s'trifouille. – Ch'cousin, que j'li dis, acoutez aine tiaute histoire : vos connaissez ben ch'l'arbe à prônes kil é au mitain¹⁰ de ch'courti¹¹ tiau-Ri¹² ? – Assuré, qu'je l'conno. – Vos vos ramentuvez¹³ ben chés bielle'é prônes ki-z'étoient d'zeur, après l'Août. – Awi ! – Suffit : ché tiaux galmities¹⁴ d'no aindro i-z-ont caché à l'zesbiner¹⁵. Les v'là ainforchés¹⁶, par nuit, à l'aintour de ch'l'arbe à prônes. Chés pus grainds et ché pus malins i grimpent alle courte ékielle d'zu l'dos d'leus comarades, et aine fo inkrainqués¹⁷ d'zu chés brainques, i qu'mainchent à mier des prônes tertout¹⁸ leu sou.

Il y a maintenant plus de trois semaines, notre maître, j'étais allé chez le cousin Flippe, pour lui rendre sa visite que je vous ai racontée. C'est bon : voilà que je frappe à sa porte, une fois, deux fois, trois fois : bah ! ouaite ! la porte me fait toujours visage de bois blanc. Pour lors, je tire le loquet moi-même et me voilà dans la salle. Qu'est-ce que je vois ? Le cousin Philippe qui était quasiment en syncope. – A présent ! que je lui dis, le cousin, qu'avez-vous à trembler ainsi les fièvres ? – Ah ! le cousin, qu'il me répond, voyez ce qui est écrit sur la feuille ! Nous l'avons encore échappé belle ! – Il voulait parler, l'homme, de la conspiration du petit Louis Bonaparte qui a essayé de faire comme le grand. – C'est vrai pour ça, que je lui dis au cousin Flippe : encore un peu notre pauvre maître d'école Chrysostôme Magnificat il n'aurait pas eu à chanter son *domine salvum fac regeme nostrum ludovicum philippum* que ça l'a quasiment étranglé à force que c'est long et méchant à chanter. – C'est-ti pas un sort, «qu'il bougonne le cousin Flippe : « Il n'y en a plus un qui reste à sa place ! ici en voilà qui chantent vive Napoléon II ! là, en voilà qui gueulent : vive la république : et les braves gens ne peuvent plus faire une goutte de bon sang ! – C'est juste ! le cousin, que je lui remontre, vous avez délié le taureau ; quand vous lui aurez rebouclé son lien, il se fera plus tard qu'il n'est. – Bah ! qu'il me fait en rechignant : vous êtes toujours après la révolution de Juillet. Est-ce sa faute si nous voyons ce qui se trifouille. – Le cousin, que je lui dis, écoutez une petite histoire : vous connaissez bien l'arbre à prunes qu'il est au mitan du jardin tiot-Ri ? – Certainement, que je le connais. – Vous vous souvenez bien les belles prunes qui étaient dessus, après l'Août. – Ah oui ! – Suffit : les petits garnements de notre endroit ont cherché à les voler. Les voilà frénétiques, par nuit, autour de l'arbre à prunes. Les plus grands et les plus malins ils grimpent à la courte échelle sur le dos de leurs camarades, et une fois coincés sur les branches, ils commencent à manger des prunes tout leur soul.

(A) L'Emancipateur, à cause de la mort du vénérable roi Charles X, avait retardé durant quelques semaines la publication de cette lettre inspirée à M. Plumecoq par l'échauffourée de Strasbourg.

01. Buquer : frapper.

02. Saquer : tirer.

03. Reluquer : voir, regarder.

04. Etranger : étrangler.

05. Joquer : rester.

06. Drochi : ici.

07. Drolà : là.

08. Déloïer : délier.

09. Taur : taureau.

10. Ejou : est-ce.

09. Véons : voyons.

10. Mitain : milieu.

11. Courti : jardin.

12. Tiau-Ri : petit Henri.

13. Ramentuver (s') : se rappeler.

14. Galmities : gamins.

15. Esbiner : voler.

16. Ainforché (ête) : Etre forcé, en péril. Faire des efforts pour se sortir d'un mauvais pas. (Legrand). Ici, j'ai traduit par frénétiques.

17. Ainkrainqué : engrêné, empêtré (Legrand). Ici : installés, calés.

18 : Tertout : tout.

Pou lors, chés pus tiaus ki r'luquotent ain bas de ch'l'arbe, i qu'mainchent à houer¹⁹ : mi ain n'arai jou²⁰ aine ! mi ain n'arai jou eine ! » Et pis eu l'z'évlà ki s'attiquent²¹ à ch'prônier, ain saquaint ch'pov'arbe, kils l'allotent ruer à terre. Hureusemait ch'maite il accuert avec aine gaule : i buque taint kil a d'forches d'zu tertous chés galmites, et i vos les fait vidier déhors²² d'sain courti. – Copernez-vous ch'cousin Flippe ? – Awi ! awi ! ch'Fissiau, » ki m'dit ain s' dégrattaint s'n'oreille, « vo feintiche²³ alle est cousute d'blainc filet. Ejou qu'vos créez²⁴ que j'n'avise point chou qu'vos volez conter avec vo n'arbe à prônes ? ch'est ch'gouvernemain qu'vos volez dire, hémon – cha podro ben s'faire. – Vos galmites qui mieutent chés prônes, cha n'nos mou-tre-ti point chés tortrinaires^(B) ki-z-ont eu l'fil²⁵ d'agripper ché plaches ? – Vos avez tout d'même bouté l'nez d'zeur, ch'cousin Flippe. – Et chés pus tiaus ki-z-ont fait l'courte ékielle à leus comarades et ki-z-houpent, ain aguettaient²⁶ ain bas de ch'l'arbe à prônes : « mi ain' n'arai-jou aine ! » cha m'a fameusemait²⁷ l'air de r'sanner à ché-z'héros d'julète kain les a r'merchiés après chés barricades, et ki cachent à r'qu'maincher leu giu. – Cha y é ch'cousin ! – Et ch' maite kil accuert les ruer tertous ain bas avec s'gaule, ch'étot-i point... – Vétiez à²⁸ vo laingue, ch'cousin que *j'li crie, ain li fremaint s'bouque ; chés juches eud'Doué i vos acoutent. Et j'vos prie l'bonsoir : car mi j'ai pus quierre à m'rainaller couquier dains main lit qu'ain gaïole.

Pour lors, les plus petits qui regardaient en bas de l'arbre, ils commencent à crier : « moi en aurai-je une ! moi en aurai-je une ! » Et puis les voilà qu'ils s'attaquent au prunier, en tirant le pauvre arbre, au point de le ruer à terre. Heureusement le maître accourt avec une gaule : il frappe tant qu'il a de forces sur tous les gamins, et il vous les fait sortir de son jardin. – Comprenez-vous le cousin Flippe ? - Ah ! oui ! ah ! oui ! le Putois, » qu'il me dit en se grattant l'oreille, « votre feinte elle est cousue de fil blanc. Est-ce que vous croyez que je ne vois pas ce que vous voulez raconter avec votre arbre à prunes ? Et le gouvernement que vous voulez dire, hé non - ça pourrait bien se faire. - Vos gamins qui mangent les prunes, ça ne nous montre-t-il pas les tortrinaires qui ont eu la ruse d'agripper les places ? - Vous avez tout de même mis le nez dessus, le cousin Flippe. - Et les plus petits qui ont fait la courte échelle à leurs comarades et qui crient, en lorgnant en bas de l'arbre à prunes : « moi en aurai-je une ! » ça m'a beaucoup l'air de ressembler aux z'héros de juillet qu'on les a remerciés après les barricades, et qui cherchent à recommencer leur jeu. - Ça y est le cousin ! - Et le maître qui accourt les jeter tous en bas, avec sa gaule, c'était-i point... - Surveillez votre langue, le cousin que je lui crie, en lui fermant la bouche ; les juges de Douai vous écoutent. Et je vous pris le bonsoir : car moi je préfère m'en aller coucher dans mon lit qu'en prison.

(B) **Tortrinaires** : c'est ainsi que, dans leur énergique patois, nos paysans ont baptisé les adeptes de la Doctrine. Tortrinaires qui dérive évidemment du mot tortiner, hésiter, dissimuler, comporte encore l'idée de la persécution et de la tyrannie. En effet, quoi de plus hypocrite et tout à la fois de plus impitoyable qu'un doctrinaire ?

19. Houer : crier. 20. Jou : je. 21. Attiquer(s) : se coller. 22. Vidier dehors : sortir, partir, évacuer. 23. Faintiche : feinte.
 24. Créez : croyez. 25. Avoir le fil : être rusé, connaître les détours, savoir user de tous les moyens de persuader. (Hécart).
 26. Aguetter : guetter, épier quelqu'un à son passage. (Hécart) 27. Fameus'maint : beaucoup.
 28. Vétier à : surveiller, faire attention.

Notes contextuelles

- **L'échauffourée de Strasbourg** : Le 30 octobre 1836, Louis-Napoléon tente un soulèvement des troupes à Strasbourg, dans le but de renverser la Monarchie de Juillet. La tentative tourne court. Louis-Napoléon est amené à Paris, enfermé à la Préfecture de Police. Pour éviter un procès public qui serait pour lui une bonne tribune, le gouvernement de Louis-Philippe décide de l'exiler aux États-Unis. Treize des partisans sont jugés à la cour d'Assises de Strasbourg, six comparaissent. Ils sont acquittés par le jury, sous les acclamations du public, le 18 janvier 1837.

Sources : 1. Wikipédia. 2. *Le Prince Napoléon à Strasbourg, Relation historique des événements du 30 octobre 1836*, par M. Armand Laity, ex-lieutenant d'artillerie, ancien élève de l'École Polytechnique, Paris 1888. Numérisation Google.

- **Les doctrinaires** : "Doctrinaires est un nom que l'on donnait sous la Restauration (1814-1830) au petit groupe de royalistes français qui espéraient réconcilier la monarchie avec la Révolution, et l'autorité avec la liberté." Wikipédia. Ils se rangeront pour la plupart du côté de Louis-Philippe lors de la Révolution de Juillet et certains gouverneront avec lui

- **Le "domine salvum fac regeme nostrum ludovicum philippum"** : "Dieu protège notre roi Louis Philippe" devait être chanté le dimanche à l'église. Cette prière n'était pas du goût de la plupart des religieux, qui considéraient Louis-Philippe comme un mécréant, voire un athée. Dans les églises, on omettait souvent de faire référence à Louis-Philippe. Robert Deban : *L'administration préfectorale et les catholiques de Nîmes, d'après la correspondance du Préfet Chaper (1830-1831)*.